

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne RÉCLAMES: 25 centimes — On traite à forfait.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 47, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 12, 10 22, 11 35. s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 23, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 00

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez le gérant, rue Nain, 1. A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A Paris, chez M. Havaas, Lafitte-Bullier, 4, Cité place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

BOURSE DE PARIS
DU 2 FÉVRIER

3 0/0.....	58 30
4 1/2.....	84 20
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 55
Emprunt 1871.....	92 20

DU 3 FÉVRIER

3 0/0.....	58 20
4 1/2.....	84 00
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 30
Emprunt 1871.....	92 10

ROUBAIX, 3 FÉVRIER 1874

BULLETIN DU JOUR

La discussion des nouveaux impôts a repris hier à l'Assemblée. M. Germain a déclaré qu'il était d'accord avec le ministre des finances sur la nécessité d'établir de nouveaux impôts, mais qu'il n'acceptait pas la forme de ces impôts. Il a combattu les droits sur la petite vitesse. Il a proposé de taxer plutôt les substances contraires à la santé publique, le tabac et les alcools et surtout de substituer l'impôt du sucre à la taxe sur le sel. M. Limayrac a proposé de frapper de taxes le haut commerce et la haute industrie. M. Feray a parlé dans le sens de la révision du cadastre. Cette révision a été combattue par M. Guichard. Après un discours de M. Tirard, la discussion générale a été close. On abordera aujourd'hui l'examen des articles.

C'est dimanche 1^{er} février, que nos malheureuses provinces d'Alsace-Lorraine, ont eu à nommer des députés au Parlement allemand.

Tous les candidats élus représentent uniquement la revendication nationale et la revendication catholique. Sur les 15 députés à élire, 13 ont annoncé qu'ils ne voulaient paraître au Parlement que pour protester contre l'annexion et qu'ils se retireraient aussitôt pour faire place à d'autres candidats qui viendraient de nouveau affirmer la même opinion.

A Strasbourg, il y a eu 9,200 votants sur 12,500 inscrits. M. Ernest Lauth, le maire révoqué de Strasbourg, et le candidat patriote, a été élu par 5,900 voix contre 2,900 à M. Schueegans qui était soutenu par les Allemands.

Le candidat communal allemand, le citoyen Bebel, a eu 150 voix.

A Mulhouse, les voix se sont ainsi réparties: M. Haefely, candidat patriote, est élu par 4,117 suffrages. M. Grunius, candidat dit alsacien, a obtenu 513 voix. L'Allemand Liebnicht, socialiste comme Bebel, en a 138.

A Altkirch-Thann, la nomination de l'abbé Winterer, candidat patriote, est assurée. A Guerbwiller, l'abbé Guerber, candidat patriote, directeur démissionnaire du séminaire de Zillisheim, est élu.

Une dépêche nous apprend qu'à Rihauville, M. l'abbé Simonis a été élu par 7,662 voix contre 2,253 à M. Osterman, candidat allemand, et 57 au socialiste Bebel. A Schelestad, M. Riess a été élu,

et, à Metz, la majorité a été obtenue par Mgr Dupont. Dans la campagne des environs de Strasbourg, M. Schauenbourg a été nommé. Nous ne connaissons pas la profession de foi de M. Schauenbourg. Ce qu'il y a de certain, c'est que jusqu'ici la majorité reste acquise à peu près partout au parti français.

Le total des élections anglaises connues jusqu'à présent s'élève à 23 libéraux et 30 conservateurs. Samedi les conservateurs ont gagné six sièges sur les libéraux, savoir: à Guilford, à Chatham, à Kidderminster, à Maidstone, à Andover et à North-Lincolnshire. Les libéraux ont gagné un siège à Barnstable.

On mande de Cape-Coast, on date du 8 janvier, que le commandant anglais, sir Garnet Wolseley, a répondu aux délégués du roi des Achantis qu'il traiterait de la paix seulement à Coomassie, avec le roi lui-même.

On a vu que le chancelier fédéral de Berlin a peu réussi en Belgique dans son désir d'imposer silence à l'épiscopat et à la presse catholique, et nous dit avant-hier qu'il n'avait obtenu aucun succès auprès du cabinet anglais. Nous croyons savoir qu'il n'a pas été plus heureux à Vienne. Le comte Andrassy, tout « libéral » qu'il est, aurait répondu que l'empire d'Autriche-Hongrie était un empire catholique, et qu'il n'était pas possible au gouvernement de François-Joseph de gêner la défense des doctrines de l'Eglise. Il ne reste plus au chancelier fédéral que d'essayer de faire taire la presse catholique dans les Etats-Unis, car les catholiques d'Amérique parlent de la même manière que ceux d'Angleterre et du continent européen.

On mande de Vienne, le 7 février, au Standard:

Tous les journaux semi-officiels blâment la conduite de M. de Bismark envers la France, la Belgique et l'Italie; ils ajoutent que l'Autriche doit craindre à son tour l'intervention du chancelier de l'empire allemand dans sa politique intérieure. Les mêmes journaux, parlant d'un article monarque pour l'Italie publié par la Gazette de Spene, disent que M. de Bismark essaie de jouer le rôle de dictateur européen, ce qui mènera une coalition européenne.

On lit dans l'Assemblée Nationale:

« Quand elle menace de poursuites les journaux qui ne sont point de son avis, la Presse cherche simplement à se donner une contenance, car elle ne peut ignorer que ce sont précisément ses contradicteurs qui se tiennent dans la légalité.

« Si la Presse en doute, elle n'a qu'à relire le texte même de la loi de prorogation. Elle y verra clairement que le septennat — comme M. de Broglie le confessait du reste, avant sa circulaire — a été voté sous la réserve du vote des lois constitutionnelles. Or, quant à ces lois, il a été entendu de même qu'elles pourraient — si l'Assemblée le voulait — remplacer la République transitoire ou nous sommes par les institutions de la monarchie. C'est tout ce qu'ont sou-

tenu les journaux dont se plaint la Presse, et les tribunaux ne pourraient manquer de donner tort au gouvernement s'il lui prenait envie de vouloir empêcher cela. »

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 2 février 1874.

Le Journal officiel fait connaître aujourd'hui la nomination d'un certain nombre de nouveaux maires et adjoints. Il faut que le gouvernement marche hardiment dans cette voie d'épuration. Les journaux des localités nous informent sur le véritable caractère de ces nominations. L'Union de Valenciennes et le Drapeau Français donnent leur approbation aux choix faits pour les municipalités d'Avignon et de Perpignan.

Le gouvernement a un devoir d'autant plus impérieux de reconstituer les maires et ses municipalités que le parti radical se lrouve complètement organisé dans toute la France.

Un comité central fonctionne activement à Paris, correspond avec les comités des chefs-lieux de département et d'arrondissement. Il y a, de plus, dans chaque canton, un comité qui relève les noms de tous les électeurs dont des listes sont prêtées à plusieurs exemplaires, soit pour les convocations électorales, soit pour les distributions de circulaires, de brochures et de journaux. Par cette puissante organisation, le parti radical possède un gouvernement et a jeté un filet sur toute la France.

Pourquoi les conservateurs ne suivent-ils pas cet exemple?

S'il fallait en croire les renseignements qui arrivent de Constantinople, l'influence de M. de Bismark aurait amené un nouvel échec pour notre pays et pour la cause catholique dans l'affaire des arméniens. Les démarches de notre ambassadeur, le comte de Vogue, avaient obtenu l'appui du Sultan pour rendre à Mgr Hassoun toute son autorité sur la communauté orthodoxe et restée fidèle au Saint-Siège. Le Saint-Père avait manifesté toute sa joie de ce résultat. Mais il paraît que M. de Bismark, qui poursuit sa guerre contre le catholicisme, en Orient comme en Occident, aurait agi à Constantinople auprès du Divan pour faire annuler les résolutions prises par le Sultan en faveur des arméniens catholiques. En voyant que la France vaincrait, sur les questions religieuses, aux menaces de M. de Bismark, la Porte, qui respecte, avant tout, la force, aurait sacrifié ses droits et les intérêts de la cause catholique. Nous saurons bientôt si ces malheureuses nouvelles se confirment.

Dans tous les cas, elles prouvent, une fois de plus, la solidarité de la nationalité française avec la cause catholique dans le monde entier.

On s'entretenait beaucoup aujourd'hui à la Bourse des mauvaises recettes de nos chemins de fer, situation qui constate la déplorable stagnation des affaires.

Les propriétaires qui possèdent à Paris des maisons où logent des ouvriers ont touché, dans le mois de janvier, à peine le quart de leurs loyers.

L'industrie du bâtiment, celle qui fait marcher tous les corps de métiers, continue à se trouver dans un fâcheux état d'arrêt qui menace encore de se prolonger.

La commission des treize a discuté aujourd'hui la question du vote à deux degrés et de la représentation des intérêts; MM. Chesnelong, Laboulaye, Grivard, T. Bon, Lefèvre, Pontalis ont pris la parole, aucune résolution

n'a été adoptée. M. le duc de Broglie, qui avait fait annoncer qu'il viendrait donner l'opinion du gouvernement, n'est pas venu.

La question de la gratuité du mandat de député n'est pas abandonnée; la majorité du centre droit est favorable à cette solution.

M. Lepère est chargé, au nom de la gauche, de développer l'interpellation sur la circulaire de M. de Broglie. Ce dernier répondra à M. Lepère. Puis M. Challemeil-Lacour prendra la parole. MM. Casnové de Pradines et Lucien Brun lui répondront. Enfin, M. Brisson se tient prêt à monter à la tribune, ce qui ne contribuera pas à calmer la discussion.

Les membres de la gauche républicaine gardent le plus grand secret sur leur réunion d'hier; on assure qu'ils ont blâmé M. Lockroy dont les violences, dans la séance de samedi, ont été jugées imprudentes et de nature à compromettre la République.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET
Séance du lundi 2 février.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

A l'occasion du procès-verbal, M. Charreyron demande que les mots *classe égoïste* et *spoliatrice*, prononcés par M. Lockroy et supprimés au Journal Officiel, soient rétablis.

M. le président répond que la rectification a été faite au procès-verbal.

M. le comte Ramponn déclare que ni lui ni ses amis ne consentent à se porter solidaires de M. Lockroy.

Le centre gauche applaudit tout entier. Le procès-verbal est adopté.

L'Assemblée reprend la discussion des nouveaux impôts.

M. GERMAIN combat l'impôt sur la petite vitesse, qui, selon lui, diminuerait le trafic et les recettes des chemins de fer.

L'orateur propose de créer plutôt un nouvel impôt sur les substances nuisibles à la santé publique, telles que le tabac et l'alcool, et de substituer à la surtaxe sur le sel une surtaxe sur le sucre.

M. LIMAYRAC propose de remplacer par un nouvel impôt sur la haute industrie et le haut commerce l'impôt sur les sels employés dans l'industrie et sur la petite vitesse.

M. FERAY demande que l'on applique d'une façon plus équitable l'impôt sur les revenus territoriaux et sur les propriétés bâties.

L'orateur propose à cet effet une révision du cadastre.

Il s'attache ensuite à démontrer que le haut commerce et la haute industrie ont fourni au pays leur part de sacrifices.

M. FERAY termine en demandant qu'on ne divise pas le faisceau des forces productrices du pays.

M. LÉONCE DE LAVERGNE défend le projet de la commission et combat en particulier la révision du cadastre.

M. GUICHARD défend les intérêts de la propriété foncière et agricole, et demande que l'impôt soit réparti d'après le principe proportionnel.

M. TIRARD demande que l'on se rallie à la solution proposée par M. Léon Say.

La discussion générale est close.

La séance est levée à 5 h. 50.

ÉTANGER

On écrit de Toulouse, le 29 janvier: « Des lettres particulières d'Espagne arrivées hier à Toulouse font pressentir pour ces jours-ci de grandes opérations de la part

de l'armée carliste. Elles représentent le gouvernement de Madrid comme privé des moyens de résistance par le défaut d'unité de son armée et l'impossibilité où il est de la réorganiser et de l'augmenter.

La situation de Carthagène est lamentable. Cette ville n'est plus qu'un monceau de ruines sous lesquelles on pèri un grand nombre de ses habitants.

Parmi les commandants de Paris pris dans Carthagène se trouve le nommé Combatz, l'un des assassins des otages de la Roquette. Ce misérable avait tenté de se suicider par deux coups de poignard qu'il s'était portés dans la poitrine; mais il n'y avait point réussi, et on le tient vivant. Son extradition ne paraît pas douteuse; non plus que celle de plusieurs de ses compagnons.

BAVIÈRE. — Le Vaterland, de Vienne, du 31, publie une correspondance de Munich qui constate qu'une grande émotion règne dans cette ville; voici à quel étonnant propos: une feuille de la capitale de la Bavière a affirmé que le roi Maximilien n'est pas mort; l'empereur l'aurait enlevé en 1864 et l'aurait fait passer pour mort, en mettant dans le cercueil un homme en cire, ressemblant au roi.

Le correspondant du Vaterland ajoute que les étudiants de Munich, désireux de connaître la vérité à cet égard, voulaient s'emparer de l'église des Théatins, où reposent les membres de la famille royale, mais que l'autorité l'a fait garder militairement, pour éviter des scènes scandaleuses.

Après la reddition de Carthagène, Roque Barcia, un des chefs intrançaisants, a publié un manifeste digne de toute attention et plein d'aveux très-instructifs. Le voici presque en entier:

« Nous avons dû installer des conseils de guerre permanents.

« A Carthagène, on ne parlait que d'une chose: fusiller.

« Une musique, précédée d'un drapeau noir, parcourait les rues en demandant à cor et à cri l'application de la peine de mort.

« Nous avons emprisonné nombre de personnes qui n'ont jamais été interrogées, bien qu'elles soient restées en prison plusieurs mois.

« Nous avons fait des manifestations appuyées de fusils et de canons Krupp.

« Des hommes du peuple ont été improvisés généraux.

« Il y a eu des comptables-trésoriers qui n'ont jamais rendu compte des espèces.

« On a fait des confiscations dont on n'a jamais plus entendu parler.

« Des agents de police ont assassiné des hommes en les frappant dans le dos.

« Un inspecteur de police, voleur émérite, tua un jeune homme qui venait de voler un mouchoir.

« Il y a eu à Carthagène de lâches homicides, d'épouvantables assassinats.

« La Commune envoya à l'intendance un arrêté portant que, « ayant décidé d'exécuter les voleurs, elle l'autorisait à fusiller ses facteurs.

« Les membres d'un des gouvernements provisoires de Carthagène furent arrêtés un soir sans qu'on sût qui les avait arrêtés.

« Un des chefs de la Commune, Albert Araus, qui habitait l'arsenal, se mit un soir à la fenêtre: un factionnaire lui cria: « fermez la fenêtre ou je tire sur vous. » M. Araus a été insulté plusieurs fois et arrêté à deux reprises.

« J'ai fait de l'opposition depuis trente ans par tous les moyens et contre tous les partis; jamais je ne fus cependant aussi mal-

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 4 FÉVRIER 1874

LE MARI DE LAURENCE

Par M^{lle} Claire de CHANDENEUX

PREMIÈRE PARTIE Hécit

Comme j'ouvrais la porte du cabinet de mon oncle, pour m'éloigner, M. Liemann, qui venait d'échanger avec lui quelques mots que je n'avais pas entendus, se retourna vivement de mon côté.

— Monsieur de Létoxy.

— Monsieur?... dis-je en m'arrêtant.

— Le baron me dit à l'instant qu'il vous envoie en Russie.

— C'est vrai.

— Ah!... Et ce voyage vous plaît?

— Je n'ai pas à consulter mes goûds lorsque mon oncle a besoin de mes services.

— C'est très bien, cela monsieur, très bien. On vous donne une mission de confiance.

Je m'inclinai sans répondre, sans comprendre surtout où tendait cet interrogatoire.

La physionomie de M. Liemann s'était visiblement éclaircie en entendant de ma bouche l'assurance de ma

soumission à un ordre médiocrement agréable.

Cette fleur de satisfaction intime me causa un vif dépit. Quoiqu'il n'y eût rien de commun entre M. Liemann et moi, à part de ses rapports de société d'une grande froideur, je me savais fort peu goûté par cette nature vide et matérielle.

En outre, il paraissait m'en vouloir en secret d'avoir assisté, de loin, à cette lamentable querelle de ménage, dont les détails n'avaient pas été bien connus, et qui s'était tragiquement terminée.

Était-ce donc un motif suffisant pour se réjouir de mon éloignement? N'était-ce pas assez que de sentir le comte Otto s'en féliciter.

Il me prit une envie folle de crier à mon oncle: « Gardez-moi... ils me haïssent trop pour ne pas craindre un peu! »

Mais je compris aussitôt le ridicule de ce sentiment, tout d'instinct, que je ne pouvais appuyer d'aucune preuve.

Le regard charmé de M. Liemann m'accompagna jusqu'à ma sortie sans qu'il jugeât nécessaire d'ajouter une parole.

Le dîner fut cruel pour moi. Pour la première fois, M. Kottgerber était invité à la table du baron, et ce fut pour y apprendre que je ne m'y assoierais plus moi-même de longtemps.

Une impression de joie furtive passa

sur son visage, mais il baissa prudemment ses yeux gris et mon regard couronné ne rencontra plus que la mine béate d'un gourmet plantureusement heureux.

Hedwige me fit l'honneur de me dire du bout des lèvres que les soirées seraient bien longues quand je ne serais plus là pour faire de la musique.

En fait, elle ne me regretterait pour rien autre chose; j'étais aussi, pour l'aînée de mes cousines, un meuble de salon utile, un instrument agréable, un serviteur de rang élevé et je devais m'en estimer satisfait.

Sa sœur me consola de cette triste sécheresse de cœur par un regard affectueux et triste, où je crus lire que ma place vide serait autrement remarquée, et mieux.

Ce regard, si timide qu'il fut, si involontaire peut-être, me paya en une seconde de toute ma contrainte, de toutes mes luttés. Ce regard me rafraîchit, me calma comme par un miracle.

J'étais bien insensé de tant m'effrayer d'une absence, de tant redouter des influences étrangères, lorsque l'honnêteté et l'innocence devaient garder cette chère maison, mieux que toute ma faible prudence!

Toute la soirée s'écoula dans le cabinet de mon oncle à causer finances, à supputer des spéculations, à aliguer des chiffres, à écouter les conseils sérieux et difficiles du baron.

Quand il crut avoir assez dit pour

m'éclairer dans la voie où il me jetait, bien neuf encore, il ajouta comme conclusion:

— Si vous faites tout cela avec sagesse et réussite, Charles, vous aurez grandement contribué à la prospérité de ma maison et vous aurez droit à votre tour à ma reconnaissance.

J'arrêtai ce dernier mot sur ses lèvres et le suppliai de me croire mille fois heureux de pouvoir utiliser à son profit les leçons qu'il m'avait données, et je le quittai, emportant un portefeuille où je devais retrouver consignées toutes ses recommandations.

J'avais pris congé de ces dames avant de passer chez mon oncle, prévoyant bien que cet entretien d'affaires se prolongerait dans la nuit. J'avais baissé la main de la baronne et serré celles de mes cousines sans me permettre d'adresser à la plus chère un mot qui n'appartint qu'à elle.

Je n'espérais pas la revoir.

A six heures du matin, par un lever de soleil clair et gai, je descendis dans la grande cour, où m'attendait la voiture qui devait me conduire, non plus aux bureaux comme à l'ordinaire, mais au chemin de fer.

J'avais déjà un pied dans la calèche, quand l'aboiement bien connu de la levrette de Wilhelmine me fit tourner la tête.

Ma cousine sortait du petit bois de pin où je l'avais aperçue pour la première fois, il y avait un an. Ses pieds humides

de rosée, les brindilles de verdure accrochées à sa robe traînante, trahissaient moins pour moi une promenade matinale que le petit bouquet qu'elle tenait à la main.

C'était un bouquet de cinéraires. Je savais que ces fleurs de deuil, absentes des jardins du château, ne s'épanouissaient que sur la tombe de Franck.

Le premier sentiment de joie que j'avais éprouvé en l'apercevant s'évanouit aussitôt.

Avais-je donc eu la folie d'espérer qu'elle voulait échanger avec moi un adieu moins banal que celui de la veille?

Et, si je l'avais espéré, le soin cruel qu'elle prenait de venir à moi, la main pleine de fleurs cueillies sur une tombe, ne suffisait-il pas à m'indiquer l'infinité de mes rêves?

Je me sentis pâlir et la saluai de loin, en me jetant dans la voiture, qui partit au galop.

J'avais maintenant le douloureux courage de l'absence: Franck, mort, gardait encore le cœur de Wilhelmine.

(A suivre).

EN VENTE
Annuaire de l'Arrondissement de Lille
POUR 1874
Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1.